

CHIFFRE

# 6 millions d'euros

C'est le montant de l'amende infligée par Bruxelles aux organisations professionnelles françaises en raison d'accords de la filière intervenus lors de la crise de la vache folle. La FNSEA, qui écope de 12 millions d'euros (ce montant est du même ordre de grandeur que le budget annuel de la Fédération) est la principale victime de cette sanction. La Commission européenne indique qu'elle a tenu compte du contexte de la crise traversé par le secteur de la viande, mais que les règles de la concurrence s'appliquent aussi au secteur agricole et qu'une entente visant la fixation d'un prix minimum est condamnable à ce titre. La FNSEA devait réunir un conseil fédéral le 4 avril pour décider des actions à mener. Dès mercredi, elle avait décidé de faire appel.

VOL

## Raffarin fait son marché

Le samedi 29 mars, sur le foirail des Hérolles (Vienne), le Premier ministre a insisté sur la transparence et la qualité que les marchés étaient censés représenter. Accueilli par Gilles Rousseau, président de la FMBV, sur cette place réputée pour les transactions d'agneaux et de rebis, Jean Pierre Raffarin a présidé la commission de notation. Par bonheur, les cours étaient à la hausse.

### LOI RURALE Le gouvernement veut décroiser les activités

« Décroiser les activités du monde rural », « simplifier les démarches administratives », « revitaliser les campagnes »... sont les propos qui reviennent le plus souvent chez les initiateurs de la future loi dont le ministre de l'Agriculture à la charge. Des groupements d'employeurs communs pour les agriculteurs et les artisans, une meilleure reconnaissance de la pluriactivité, la possibilité de cumuler un emploi public et un emploi privé... la loi rurale en cours de préparation

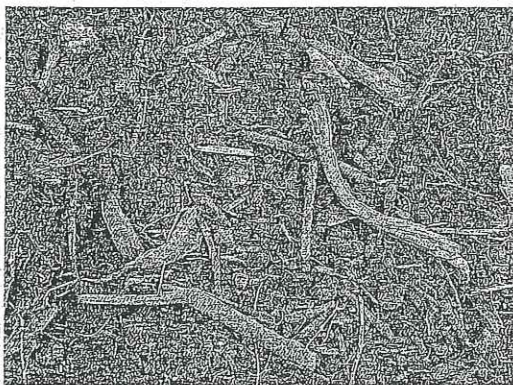
pourrait lever un certain nombre d'obstacles et contribuer à « favoriser les initiatives et les partenariats ». Le maintien de l'accès du public aux services occupera une place de choix. Ces mesures s'accompagneront de bien d'autres comme l'accès aux services de santé, la protection des espaces fragiles ou une politique mieux adaptée aux espaces de montagne. L'objectif du gouvernement est d'aboutir à une adoption de la loi avant la fin de l'année. ■

### DEVELOPPEMENT AGRICOLE La taxe Adar rapporterait 110 à 115 M€

Le produit de la taxe Adar (1) assise en partie sur le chiffre d'affaires avoisinerait les 110 ou 115 millions d'euros. Une fois les 15 % déduits par l'Etat pour financer le syndicalisme, il resterait environ 100 millions d'euros

pour le budget 2003 de l'agence. Ce montant est à rapprocher des 109 millions nécessaires pour financer cette année la tranche des programmes en cours. ■  
(1) Agence nationale pour le développement agricole et rural.

### DECHETS ORGANIQUES Agriculteurs-composteurs de France est née



C. THIRIET

Des agriculteurs ont créé le 20 mars l'Association des agriculteurs-composteurs de France. Cette structure veut fédérer les initiatives de compostage de déchets verts à la ferme. Elle devrait permettre la mise en place de plates-formes de compostage de boue de stations d'épuration gérées par les agriculteurs, « dans un souci de diversification du revenu et de maîtrise de la qualité de la matière organique ». « L'association va élaborer une charte de bonnes pratiques dans ces domaines avec des partenaires scientifiques, explique Luc Meinrad, de l'association Trame, accompagnatrice du projet. » ■

Les agriculteurs pratiquant déjà le compostage trouveront un formulaire d'adhésion sur le site <http://www.trame.org>.

### BÉGHIN-SAY Transferts de quotas presque effectifs

La rétrocession des 67 000 t de quotas sucre à Saint-Louis sucre par Union SDA et Union BS va être bientôt effective. Union SDA et Union BS en ont profité pour rétrocéder 10 000 t de quotas sucre à Lesaffre frères pour

son usine de Nangis, dont Béghin-Say était actionnaire à hauteur de 45 %. La proximité de Villenoy (62 km) a favorisé le transfert. Comme prévu, 3 000 t partent chez SDHF. ■

### ALIMENTATION ANIMALE Suspension permanente des farines de viande

A partir de juillet 2003, un règlement européen pérenniserait la suspension de l'utilisation des farines animales. Cette suspension était auparavant soumise à négociation et renouvelée tous les six mois. « Cependant, ce

règlement pourra être modifié à tout moment par le Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale », a précisé la mission interministérielle pour l'élimination des farines animales (Miefa) le 27 mars. ■

### OMC Gaymard et Künast font cause commune pour les PVD

Lors d'une conférence le 31 mars devant les étudiants de Sciences Po-Paris, les ministres de l'Agriculture français et allemand ont dit partager la même approche vis-à-vis des pays en voie de développement (PVD). Selon Renate Künast, ces pays doivent bénéficier de traitements différenciés et spécifiques à l'OMC pour pouvoir protéger leurs marchés d'alimentation de base. La mi-

nistre a insisté sur l'identification géographique des produits pour qu'au Nord, les consommateurs sachent dans quelles conditions ceux-ci ont été fabriqués et qu'ils puissent faire un choix intelligent. Pour Hervé Gaymard, la libéralisation des échanges n'est pas la solution à tous les maux des pays du Sud. Il prône un moratoire sur les subventions à l'exportation qui serait pratiqué par les pays développés à l'égard de ces pays. ■